99\_DE-084-258402304-20231219-DELIB\_2023\_

# COMITE SYNDICAL DU MARDI 19 DECEMBRE 2023

Le mardi 19 décembre 2023 à 9H45, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance régulièrement convoqué, s'est réuni à Mallemort sous la présidence de **Monsieur Yves WIGT** <u>en formation GEMAPI</u>. Le Président en tant que représentant d'une intercommunalité dispose d'une voix.

FO	RMATION GEM	IAPI
N	ombre de membr	es
Inscrits	Présents et représentés	Votants
84	30+13	43
Quorum		42
Total des voix (P +R)		48
Majorité absolue		25

#### **ETAIENT PRESENTS:**

26 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

M.	Vincent ALLEVARD, délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération		
Mme	Marie-Laurence ANZALONE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence		
Ms	Guy ALBRAND, délégué de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance		
	Jean-Marc BALDI, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence		
	Félix BOREL, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse		
	Yvan BOURELLY, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon		
Mme	Catherine BOUSSAC, déléguée de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence		
Ms	Romain BUCHAUT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence		
	Roland CARLIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse		
	Claude CHEILAN, délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération		
Mme	Elisabeth CLAUZIER, déléguée de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance		
Ms	Serge CURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence		
	Louis-Pierre FABRE, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence		
	Olivier FREGEAC, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence		
	Philippe GINOUX, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence		
Mme	Sylvie GREGOIRE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse		
M.	Gérard JUSTINESY, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse		
Mme	Samantha KHALIZOFF, déléguée de la Communauté Territoriale Sud Luberon,		
Ms	Juan MORENO, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buech		
	Christian ONTIVEROS, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence		
Mme	Isabelle PORTEFAIX, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon		
Ms	Jean-Louis ROBERT, délégué de la Communauté Territoriale Sud Luberon		
	André ROUSSET, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse		
	Jean-Pierre TEMPLIER, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buech		
	Jean-Michel TRON, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon		
	Yves WIGT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence		

#### 1 représentant du Conseil Départemental des Bouches du Rhône disposant chacun de 2 voix :

Mme Hélène GENTE-CEAGLIO

1 représentant du Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence disposant de 2 voix :

Mme Elisabeth JACQUES

#### RECU EN PREFECTURE le 05/01/2024

Application agréée E-legalite.com

2 représentants du Conseil Départemental de Vaucluse disposant de 2 volte 084-258402304-20231219-DEL IB 2023

Mme M

Noëlle TRINQUIER **Christian MOUNIER** 

### **ETAIENT REPRESENTES:**

## 1 représentant du Conseil Départemental de Vaucluse disposant de 2 voix :

Jean-François LOVISOLO, par Noëlle TRINQUIER M.

#### 12 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun ;

M. Mme M.

Ms

**Jean-Michel ARNAUD,** délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance par Marie-Christine LAZARO

Marviène BONFILLON, déléquée de la Métropole Aix Marseille Provence par Yves WIGT

Gérard DAUDET, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Gérard JUSTINESY Mme Natacha ESMIEU, déléguée de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance par Elisabeth CLAUZIER Jacques FORTOUL, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon par Louis -Pierre FABRE

René JAUFFRET, délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération par Roland **CARLIER** 

Fabrice MARTINEZ TOCABENS, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon, par Isabelle

Roger PELLENC, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Romain BUCHAUT

François PREVOST, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure par Claude

Mme

Alain ROUX, délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération par Jean-Louis ROBERT

Pierre-Yves VADOT, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance par André ROUSSET Nathalie VANNI, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération à Philippe GINOUX

#### ASSISTAIENT EGALEMENT A CETTE REUNION :

Pascal BREBION, commune de la Roque d'Anthéron Ms

Roland GIRAUD, commune de Villeneuve

Olivier GUIROU, délégué suppléant de la Métropole Aix Marseille Proyence

Christian PAPUT, délégué suppléant de la commune de Tallard

**Mmes** Ms

Véronique BOUTEILLE, SMAVD Frédérique COUTAZ, SMAVD Christian DODDOLI, SMAVD Julien GOBERT, SMAVD Bertrand JACOPIN, SMAVD

Philippe PICON, SMAVD

9 DE-084-258402304-20231219-DELTB 2023

Délibération 2023-65 Carte GEMAPI

## REUNION DU COMITE SYNDICAL DU MARDI 19 DECEMBRE

Avenant à la convention de délégation des systèmes d'endiguement de Durance avec la Métropole Aix-Marseille-Provence

Chacune des intercommunalités membre du SMAVD est compétente en matière de GEMAPI sur la partie de son territoire inclus dans le bassin versant de la Durance. Six d'entre elles ont confié au SMAVD par voie de délégation leur compétence en matière de gestion et d'établissement des ouvrages de protection contre les crues de la Durance. Les conventions de délégation ont vocation à évoluer régulièrement afin de traduire les orientations et décision fixées par l'EPCI au regard des éléments fournis par le SMAVD.

Suite aux études réalisées dans le cadre du dossier de système d'endiguement de La Roque-Charleval-Mallemort et aux échanges avec les agents en charge de la surveillance en crue, il est apparu nécessaire de réaliser d'une part dès que possible des travaux pour faciliter l'exploitation et la surveillance. Le budget nécessaire est estimé à 200 000 €HT soit 240 000 € TTC, le financement étant intégralement assuré par la Métropole. Les études seront réalisées en régie SMAVD. D'autre part, des études et travaux complémentaires sont également prévues pour améliorer les ouvrages (foncier restant à maîtriser et budget restant à déterminer). L'analyse réglementaire préalable et une estimation chiffrée de ces opérations sera réalisé par le SMAVD et seront présentés ultérieurement. Par ailleurs, dans le cadre des études et dossiers réglementaires en cours sur les secteurs de Pertuis et la Roque-Charleval-Mallemort et dans le cadre de la mise en service de la digue des carriers de Mallemort, il est apparu nécessaire de compléter le linéaire d'ouvrages à gérer pour qu'ils conservent leur fiabilité en période de crue.

La Métropole Aix-Marseille-Provence est favorable à ce que le SMAVD prenne en charge cette gestion complémentaire portant sur 3000 ml d'ouvrages composant le système d'endiguement des carriers, 2200 ml de digues exploitées par EDF pour ses propres besoins d'entonnement du barrage de Mallemort, 5300 ml d'ouvrages de premier rang à Pertuis

Le linéaire objet de la délégation passe de 15 km à 26 km. Le coût de la délégation est ainsi porté de 97 000 € à 160 000 €.

Le Comité Syndical, Après en avoir délibéré, A l'unanimité,

- APPROUVE l'avenant à la convention de délégation tel que présenté et ses conditions financières;
- o AUTORISE le Président à prendre et à signer toutes les pièces dans ce cadre.

CERTIFIE EXECUTOIRE, LE - 5 JAN. 2024

Le Président

Yves WIGŤ

Le Président

Yves WIG'l